54me Année — Nouvelle série — No 128 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 4 francs SAMEDI 11 JUILLET 1948.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 150 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 15 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

UNE LETTRE

La Légende du "Point" d'Argentan

Il va y avoir un an, le noble pays du Brabant nous rendait sa visite.

Et je suis heureux d'apprendre à nos lecteurs qu'ils verront bientôt, en bonne place, sur les étalages de nos librairies, et parmi les plus récentes « Nouveautés » un livre signé José Mirval sur « Sisteron-Sipcène » et le pays de Paul Arène.

Nos amis de Belgique savent se souvenir, et c'était en effet la petite patrie natale de l'auteur de « Jean des Figues » l'ancienne Canteperdrix, Rochegude et l'ancienne et millénaire Sipcène-Ségustero qui avait aussi servi de lieu de pèlerinage à ceux qui parcouraient la « Dolce » France en s'arrêtant de préférence au berceau de leurs grands poètes ! Et Paul Arène en est un !

Et l'écrivain José Mirval, et la cantatrice Suzy Valbert, et la fine et délicate aquarelliste Octavie Kinds frappés à leur arrivée par l'aspect grandiose de nos sites et de nos paysages « à la Tolède » et sur le coup d'une admiration enthousiaste, s'étaient déclarés séance tenante les fils adoptifs et les nouveaux enfants de notre petite cité. Ils avaient repris pour leur compte le cri d'amour de notre ancien troubadour Albertet : « le Gapençais, fils adoptif de Sisteron ». Sisteroun ! Sisteroun ! ès moun endret !

C'est aussi mon second lieu natal, avait ajouté Mistral Calendal, en nous parlant du « Capeiroun ». Et de même, il y a dix à quinze ans, lorsque se donnaient chez nous les grands spectacles classiques à notre Citadelle, la tragédienne Delvair aimait à s'appeler la dernière citoyenne d'honneur du petit Sisteron, et c'était le titre de gloire dont elle restait la plus fière !

Or, voici qu'aujourd'hui les grandes villes royales d'une fastueuse province française, et qui souffrirent peut être plus que nous des horreurs néfastes et de toutes les destructions des bombardements souvent inutiles et bien des fois sacrilèges, voici que Rouen, Le Havre, Lisieux, Saint-Lô, Caen, Argentan, pour ne citer que celles-là, écrasées, elles aussi par les torpilles de mort, mais renaissant selon l'image du Psalmiste, et plus belles encore de leurs décombres et de leurs ruines, ont voulu également avoir un mot d'affection et de sollicitude pour cette petite bourgade reculée, perdue au fond de nos montagnes et qui devait ainsi partager leurs propres infortunes et la cruauté de leur sort. Et voici la lettre émouvante adressée à notre Syndicat d'Initiative Sisteronnais par le Président du Syndicat d'Initiative d'Argentan, la ville aux dentelles.

« Je viens de lire dans une publication assez répandue, que votre ville de Sisteron, au moment du débarquement sur les plages du littoral de Provence, et trois mois après le même fabuleux attérissage sur nos plages de Normandie, avait servi, elle aussi, de « cible » avec son imposante Citadelle, gardienne de vos défilés historiques, et j'ai appris que votre « montagnard Thermopyle » avait souffert, lui aussi, de la guerre et avait été presque écrasé comme un Temple et comme un Acropole et en payant ainsi sa rançon de beauté.

« Pourriez-vous me fournir quelques précisions sur l'état de votre ville et qui, comme cité médiévale, était une des curiosités touristiques les plus remarquables du Sud-Est ? Est-elle totalement ruinée, ou peut-on essayer encore de lui redonner son ancien prestige et de lui rendre un peu de son ancienne auréole ? Vous savez quel a été aussi le sort de ma pauvre Normandie et les dommages irréparables de Rouen, Ville-Musée, de Lisieux, aux vieilles maisons archaïques, de Saint-Lô, de Coutance et de Caen, avec leurs belles flèches d'églises et leurs anciennes abbayes ! Ne craignez pas de ne parler longuement de la ville de Paul Arène, le conteur rival et l'émule de notre Maupassant et ces deux maitres du style français... »

J'aurai voulu citer in extenso dans ces colonnes l'intégralité de cette lettre élogieuse et enthousiaste et ce n'est, en effet, que dans les injustices du sort que l'on rencontre et que l'on éprouve ses vrais amis.

L'herbeuse Normandie, grasse et plantureuse et l'aride Provence-Haute, calcinée et brulée de soleil, autant qu'une Sierra castillanne, ne se ressemblent guère, à première vue, et pourtant j'ai pu admirer autrefois au-dessus d'une crête de verdure, la rocheuse falaise normande assez accidentée ma foi, et au dessus de cette autre cime indéterminée des beaux arbres de sa forêt aux moutonnantes étendues...

J'ai contemplé avec surprise l'escarpement et l'éboulis de cette roche d'Oitre, où la fée Couasnon, sœur des Brocélyandes, avait ses mystérieux asiles et de même le roc aux chiens de Bagnoles de l'Orne ressemblant à s'y méprendre à une Lavine grise de notre pays !... Les jolis moulins tout feuillus de l'Eure paresseuse et le moulin de Clécy, par exemple, m'ont enchanté dans leur décor d'une calme fraicheur... Puis-je rappeler, ici, qu'un écrivain d'une autre envergure que la mienne et que l'Académie Française vient de disputer à la vie politique, avait autrefois composé un très beau livre descriptif sur la forêt normande et c'est le même qui, venant aussi nous visiter, avait appelé Sisteron « la Ville de Magie ».

Notre nouvel ami de Normandie ne sera pas non plus un étranger parmi nous. Nous venons de reproduire plus haut son cordial message d'amitié fraternelle et comme le Samaritain de l'Evangile, il fut touché pour nous de compassion et il est venu se pencher sur nos plaies et nos meurtrissures, car son pays en a reçu peut-être de plus profondes encore et les trois grandes blessées de la dernière guerre ne furent-elles pas la Normandie, la Provence et la fidèle Alsace...

Mais l'on a pas suffisamment souligné l'étrange ressemblance et la corrélation de ces deux débarquements glorieux mais si douloureux en terres normande et provençale, le 6 Juin et le 15 Août. L'épisode du bombardement du Fort de Sisteron passa un peu inaperçu et comme un évènement secondaire et local et au moment où se déroulait l'avant-dernière phase de la tragédie.

Mais notre ami sinistré d'Argentan semblait en avoir reçu le très loin écho, puisqu'il conserve au fond du cœur et pour cet infime petit Sisteron le même souvenir de ses piétés filiales.

Car il est dans le sort fatal des Temples sacrés de n'être plus qu'en ruines ainsi que ceux des promontoires dont parlait le poète ! Mais laissons ces images de guerre et j'ai demandé pour nos lecteurs, à mon sinistré d'Argentan, la jolie légende du « Point de Dentelle ». Je veux vous la conter bientôt...

Hippolyte SUQUET.

CARTES DE TRANSPORTS
ASSURANCES « LE SOLEIL »
CONTENTIEUX
FONDS DE COMMERCE

ALLEGRE & CHASTEL
6, Place de la Mairie
SISTERON — (Basses-Alpes)
Téléphone 205

Manifestations d'Art Franco-Belge

Le brillant écrivain José Mirval, la charmante cantatrice Suzy Valbert, et l'excellente basse André Darel, auxquels s'était jointe notre compatriote Henriette Bontoux, pianiste et compositrice, viennent de réaliser trois manifestations d'art Franco-Belge qui resteront dans le souvenir de tous leurs auditeurs.

Ce sont d'abord les Studios de la Radiodiffusion Française à Lyon qui reçoivent nos amis pour une belle émission où tous quatre se firent entendre et au cours de laquelle notre compatriote Henriette Bontoux fut présentée au micro par José Mirval en termes flatteurs.

Puis ces artistes donnèrent, dans cette même Ville, au Cercle de la Renaissance Française, une conférence-concert chaleureusement applaudie par un public de choix. Sous la présidence effective de M. Jean de Mulatier, Consul de Belgique, la séance se déroula dans une atmosphère de haute spiritualité. Après la très belle conférence de José Mirval sur Georges Rodenbach, tour à tour André Darel, à la splendide voix grave, Suzy Valbert, qui interprêta, entre autres choses, deux mélodies d'Henriette Bontoux, charmèrent un auditoire où voisinaient d'éminentes personnalités Lyonnaises, Belges, Polonaises, etc... et des représentants de la Radio.

Lorsque notre compatriote Henriette Bontoux eut donné un récital de ses œuvres, José Mirval dit, avec son talent profond et délicat, quatre délicieuses fables de Mme Henriette Delaye, en littérature « Didier Delorme », exquise Présidente du Cercle de la Renaissance Française, épouse charmante de M. Edmond Delaye, critique d'art renommé et auteur estimé de plusieurs ouvrages.

Au cours de la brillante réception qui réunit, dans les salons de Mme Henriette Delaye (modèles d'ambiance raffinée et d'harmonie) les artistes et les plus hautes personnalités présentes au concert, M. Edmond Delaye prononça un toast émouvant auquel répondirent en quelques mots sincères José Mirval pour la Belgique et Henriette Bontoux pour la France.

Le lendemain Aix-les-Bains, dans le décor ravissant et l'atmosphère luxueuse de son célèbre Casino, accueillait le groupe qui donna, en la magnifique salle du Théâtre du Grand Cercle, au modernisme somptueux, son programme de musique, de littérature Franco-Belge, vivement et unanimement applaudi.

« Sisteron-Journal » est heureux d'offrir à sa collaboratrice Henriette Bontoux ses meilleures félicitations pour les succès remportés. Il présente aussi ses compliments à un autre de ses collaborateurs Hippolyte Suquet dont les poèmes sur Sisteron furent très goûtés.

Il exprime enfin à nos chers amis Belges ses plus vives félicitations et le souhait des Sisteronnais de les revoir bientôt.

CHRONIQUE LOCALE

LA KERMESSE DE Ste-URSULE. — Des affiches avant nous-mêmes ont donné à chacun une idée du programme de la kermesse Scouts de France.

C'est ainsi que le public a appris que la jeune Fanfare d'Aubagne serait de la fête et lui donnerait tout l'éclat cuivré sans lequel une kermesse n'en est pas une.

Cette fanfare nous la connaissons déjà ; elle prit part à la kermesse de 1939. On se souvient de sa troupe de jeunes garçons et de jeunes gens au magnifique entrain, à la joie bondissante. Cette année la Fanfare nous revient riche de 60 exécutants. Elle défilera en ville, ouvrira la fête, se fera entendre dans un concert et tout au long des deux jours animera la kermesse de chants et de cuivres.

Les petites affiches qui émaillent les vitrines et dont le joli vert semble emprunté au Parc de Sainte-Ursule annoncent encore l'ouverture de 25 stands. De ces 25 stands nous parlerons demain. Aujourd'hui dans ces quelques lignes qui veulent, comme les autres, être une invitation, bornons-nous à parler du Radio-crochet.

Un Radio-Crochet réservé aux petits garçons et aux petites filles de 5 à 10 ans et qui doit être la grande attraction de l'après-midi du Dimanche. Il faudrait pouvoir y compter, bien sûr, un très grand nombre de concurrents et pour celà nous demandons à toutes les heureuses mamans d'un petit garçon ou d'une petite fille de moins de 10 ans, d'apprendre à ces derniers une fable, une chanson, un compliment qu'ils viendront offrir à l'amplification du micro pour la joie de tous.

La moindre chose dans la bouche d'un enfant est un sourire. Mamans faites que nous puissions aimer beaucoup de sourires.

—)o(—

Dix jours à peine nous séparent de la kermesse.

Elle s'annonce magnifique et rien n'est laissé de côté qui puisse aider à son succès.

Dans le parc de Sainte-Ursule, au bord des allées et dans l'ordre que nous avons connu en 1939, les stands, un à un, dressent leur petite charpente. La grande scène centrale où la Fanfare d'Aubagne, les Comédiens routiers, les concurrents du Radio-Crochet se produiront est à demi achevée. Chacun met au point son numéro, façonne son travail. Tout sera prêt le 17 Juillet pour le succès de la fête et la joie de tous.

Tandis que nous écrivons, une bonne nouvelle nous parvient : les «Touristes des Alpes», sous la direction de son chef, le maître Paul Dollet, donneront Dimanche soir un concert qui sera l'attraction artistique de la deuxième et dernière soirée de l'inoubliable kermesse.

17 et 18 Juillet, jours de joie, d'entr'aide, de fraternité scoutes.

ON OFFRE
PETITE VILLA 4 pièces
à personne courageuse, capable d'assurer, pendant trois années consécutives, la Présidence du « Sisteron-Vélo ».

EXAMEN D'ENTREE EN 6me. — Sous la présidence de Mme la Directrice du Collège Mixte a eu lieu, Jeudi 1er Juillet, l'examen d'entrée en 6e. Ont été déclarés admissibles :

Collège : Caffin Robert, Margoto Jacques, Magaud Ginette, Richaud Guy.

Ecole de filles : Barberis Suzanne, Courbon Andrée, Donneaud Marie-Françoise, Hassin Nicole, Pau Huguette, Sabatier Monique.

Ecole de garçons : Dubois Gilbert, Queyrel Jean, Maurel Yves, Rolland Francis, Saury Guy.

Nos félicitations aux jeunes lauréats ainsi qu'à leurs maîtres dévoués.

Cahiers de Devoirs de Vacances
PRIX 30 Francs
Editions MAGNARD
sont en vente
à la Librairie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

MUSIQUE. — Notre Société « Les Touristes des Alpes » participera demain Dimanche, à la Fête de la Cité Ouvrière du Poët (Usine Electrique). Départ à 15 heures. Réunion salle des répétitions.

FOIRE. — Après demain Lundi, à Sisteron, se tiendra la foire du 14 Juillet.

A VENDRE :

Voiture d'Enfant très bon état.

S'adresser au Bureau du Journal.

LA BOMBE. — La population est heureuse d'apprendre que la bombe trouvée sur le bord de la Durance, entre le Pont de la Baume et l'atelier de M. André, vient d'être désamorcée.

En effet, le service de déminage, ayant été informé par notre gendarmerie, s'est rendu Mardi dans l'après-midi à l'endroit indiqué et a procédé immédiatement au désamorçage de cette bombe.

TRES BELLES OCCASIONS

A VENDRE : Salle à Manger, Chambre à Coucher, Bureau complet, Salon Arabe, Grande Armoire ancienne et divers.

S'adresser au Bureau du Journal.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les contribuables sont prévenus que l'Inspecteur des Contributions Directes recevra Lundi 12 Juillet 1948, de 9 heures à midi et de 15 heures à 17 heures à la Mairie de Sisteron où il se tiendra à leur disposition pour recevoir leurs déclarations et réclamations et leur fournir tous renseignements concernant les contributions directes.

A LOUER :

Grand Appartement, 3e étage, 67, Rue Droite, SISTERON.

BAL. — Lundi, jour de foire, à 14 heures, dans la salle des Variétés-Dancing, Grand Bal avec un orchestre réputé.

A VENDRE :

Cabanon délabré, jardin, belle vue, derrière la Chapelle Signavous.

S'adresser 67, Rue Droite, Sisteron.

COURS D'EDUCATION PHYSIQUE. — A partir du 14 Juillet, auront lieu des séances de gymnastique corrective médicale, d'éducation physique générale pour enfants de 6 à 15 ans, d'initiation aux agrès et aux sports individuels, de natation.

Ces leçons seront éxécutées par des moniteurs spécialisés.

Les personnes intéressées par ces cours sont priées de se faire inscrire chez M. Chabaud, aruclés de sports, Rue Droite, avant le 18 Juillet 1948.

A VENDRE :

moyennant rente viagère droit à la reconstruction d'une maison d'habitation entièrement détruite par les bombardements d'Août 1944.

S'adresser à Me BUES, notaire à SISTERON.

FAMILLE SISTERONNAISE. — C'est le Lundi 12 Juillet 1948, à 21 heures, dans la salle des Variétés-Cinéma, que se tiendra l'Assemblée Générale.

Les personnes que la question familiale intéresse sont invitées à y assister.

AVIS

Les personnes désirant se rendre à l'ISLES-SUR-SORGUE sont priées de se faire inscrire chez GALVEZ, taxi, SISTERON. Téléphone 2.

© VILLE DE SISTERON

DESIRE LOUER appartements.
S'adresser à M. FAUQUE, Directeur d'Ecole.

C. G. A. — Essence Roulage. — La liste des bénéficiaires du mois de Juillet est affichée dans le hall de la Mairie. Prière de retirer les bons au plus tôt en se présentant deux à la fois.

VARIETES - CINEMA
Samedi, en soirée
Dimanche, matinée et soirée
Actualités Documentaire
et un grand film
LE CARREFOUR
DES ENFANTS PERDUS

UN FIN PECHEUR
UN BON CHASSEUR
UN CONNAISSEUR
va toujours chez
BOCCARON 27, Rue Droite SISTERON
Fournitures Générales
pour l'Electricité

POUR L'ECOLE LAIQUE. — La belle excursion du Dimanche 4 Juillet. — C'est avec une réconfortante satisfaction que nous constatons les efforts des Amis de l'Ecole Laïque en collaboration avec les classes de fin d'études primaires couronnées d'un succès plus complet chaque année.

Les œuvres péri et post-scolaires sont nombreuses. Elles organisent toutes les fêtes scolaires qui constituent une propagande précieuse pour faire aimer l'école. La Société du Sou des Ecoles Laïques de notre Ville, ainsi que nos Ecoles Primaires continuent leur activité bienfaisante. Comme l'année dernière une sortie, où ont pris part filles et garçons qui ont terminé cette année leur instruction primaire, a eu lieu au Barrage du Sautet.

Partie de Sisteron à 7 heures, la caravane de près de 50 enfants s'est dirigée sur Veynes et le Dévoluy. Itinéraire de l'aller : visite des Gillardes, site très pittoresque avec ses cascades d'eau bouillonnante. C'est dans ce lieu enchanteur que tout ce petit monde défait les sacs tyroliens et se prépare à faire honneur au dîner. Il est à peine onze heures, mais qu'importe, la faim n'a pas d'heure, tout comme les braves. Après dîner, tout en se reposant, un concert improvisé a lieu où participent quelques chanteurs et chanteuses artistes en herbe, qui recueillent d'unanimes applaudissements et puis ce sont des chœurs admirablement exécutés par filles et garçons.

A 14 heures, on se remet en route pour le « Sautet » où le lac et le barrage font l'admiration de tous. Après un quart d'heure d'arrêt, on se dirige vers Corps, pittoresque village au bord du lac. Quelle ne fut pas la joie de tous nos petits. Pensez donc ! on tombait là en pleine vogue : manèges, voltigeurs et autres attractions ont aussitôt leur clientèle. C'est une heure de plaisir presque innatendue. Arrêt et gouter au Col Bayard.

Puis c'est le retour par Gap où un court arrêt a été prévu. La rentrée s'effectue par Tallard, la Saulce, le Poët, et c'est vers 20 h. 30 l'arrivée à Sisteron.

Tout le monde est content et on lit sur le visage de chacun une réelle satisfaction d'avoir passé une journée qu'on n'oubliera pas de sitôt.

Cette sortie a été magnifiquement dotée d'un temps idéal, une journée vraiment choisie pour ce genre de promenade. Il s'est dégagé de cette randonnée une impression que tous ont ressentie. Il n'est pas en effet de spectacle plus impressionnant que celui offert par la route qui jalonne tous les sites qui furent visités ce jour-là.

Il faut que notre Société du Sou des Ecoles Laïques et ses collaborateurs directs parviennent à refaire tous les ans ces sorties si goutées par nos enfants. Il faudrait surtout arriver à ce qu'ils puissent y participer encore plus nombreux. Nous espérons qu'avec de la persévérance et avec l'aide des Amis de l'Ecole nous parviendrons à des résultats satisfaisants. Les dévoués dirigeants, qui ne négligent ni leur temps, ni leur peine ont droit à la gratitude de nos concitoyens.

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations
adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

ALLO ! Allo !... Ici 178 !...
AUTOS — MOTOS — VELOS
MACHINES A COUDRE
Atelier de Mécanique Générale
POUR TOUS TRAVAUX
de Réparation de construction
et de transformation
Allez chez... **ROME**
Rue Saunerie — SISTERON

AVIS A NOS ABONNES. — Les abonnés à « Sisteron-Journal » dont l'abonnement expire courant Juillet, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir de l'interruption dans la réception du Journal.

Ils peuvent verser le montant de leur abonnement à notre Compte Postal 156-36 Marseille.

D'UN SEUL FIL
ELECTRO-CLOTURE
PARQUE LES BETES
PROTEGE LES CULTURES
Une seule adresse...
C. FIASTRE
Electricité
Rue Saunerie — SISTERON
Téléphone 101

SUPPLEMENTS POUR FAMILLES NOMBREUSES. — Les consommateurs sont avisés qu'à partir de ce mois-ci les familles de 3 enfants (moins de 21 ans et présents au foyer) peuvent bénéficier des suppléments pour familles nombreuses, sur présentation d'un état règlementaire et des cartes d'alimentation.

PORCS castrés 3 p 4950 Fr Fco P. Emb garanti 6 m Tarif 15/60 kg gratuit dde Représent. **Maciel St-Denis Martel Lot.**

SAVON POUR PROFESSIONNELS. — Les tickets supplémentaires de savon pour professionnels seront distribués sur présentation de l'état habituel, Mardi 13, Jeudi 15 et Vendredi 16 Juillet 1948.

TOUTES les Fournitures Scolaires
et de Bureaux
Livres et Registres
TOUS les Travaux Typographiques
à l'
Imprimerie — Papeterie — Librairie
M. - PASCAL - LIEUTIER
25, Rue Droite — — SISTERON
Téléphone 1.48

ESSENCE. — Les bénéficiaires de 10 litres d'essence sont priés de vouloir bien retirer leurs bons au Secrétariat de la Mairie.

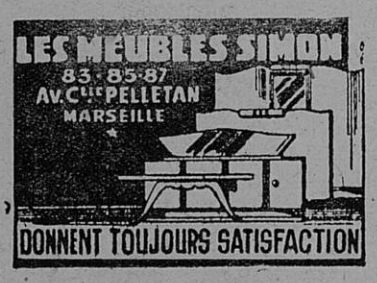

BREVET SPORTIF POPULAIRE. — Une session du B. S. P. destinée aux jeunes gens et jeunes filles inscrites aux Sociétés Sportives de Sisteron, aura lieu le Dimanche 11 Juillet 1948, à 9 heures, sur le Stade Municipal.

Les performances exigées sont affichées dans la vitrine de M. Chabaud, Rue Droite.

On tient à rappeler que la dernière session du B. S. P. à Sisteron réservée aux scolaires groupait 133 candidats dont 120 ont été reçus.

HERNIE
Chute de MATRICE, de l'ESTOMAC du REIN — EVENTRATION
Infirmités dangereuses,
parfois mortelles
Contention totale garantie par les nouvelles Ceintures Médicales de
R. COSSET de Paris
Spécialiste-Orthopédiste
qui recevra de 9 à 15 h. à :
SISTERON — Lundi 12 Juillet,
Hôtel des Acacias
Cabinet Régional, 10, Rue Amiral de Grasse — Nice — sur rendez-vous.
GAINES — VARICES
ORTHOPEDIE - PROTHESE

ETAT-CIVIL
du 3 au 9 Juillet 1948

Naissances: Geneviève Jeanne Andrée Garron. — Marie-Thérèse Emilie Briançon. — Guy Albert Emile Jousselme. — Jean-Louis Gabriel Michel Durand. (Avenuè de la Libération.

Publication de Mariage : Michel Rulland, agent au Service Militaire Préparatoire, domicilié à Sisteron et Ernestine Augusta Francine Boutes, clerc d'avoué, domiciliée à Nice.

Décès : Fernand Jules Bouteille, 62 ans, Avenue de la Libération. — Isoline Valentine Foglio, veuve Meyssonnier, 65 ans, La Baume.

L'Enseignement Technique communique :

Une deuxième session d'examen d'admission dans les Centres d'Apprentissage aura lieu en Septembre pour tous les candidats qui ne purent se présenter le 24 Juin.

Ils sont priés de se faire connaitre dès maintenant, au Secrétariat Départemental de l'Enseignement Technique, 31, Allée des Fontainiers, Digne en utilisant, si possible, les fiches imprimées déposées dans les écoles primaires.

FILMS
PELLICULES
Appareils Photo & Ciné
Droguerie Paul BERNARD
63, Rue Droite
— SISTERON —

LES SALAIRES EN AGRICULTURE. — Le Contrôleur des Lois Sociales en Agriculture attire l'attention des employeurs et des salariés agricoles sur l'arrêté de M. le Préfet des Basses-Alpes, en date du 15 Avril 1948, fixant les nouveaux salaires dans son département.

Il complète et modifie celui du 15 Novembre 1947.

Les taux minima des salaires sont fixés ainsi qu'il suit (ils sont applicables quelle que soit la nationalité du travailleur) :

Ouvriers permanents :

Manœuvre	35,50
Manœuvre qualifié	39
Ouvrier agricole, conducteur de tracteur, servante de ferme ou journalière, domestique de ferme	42,50
Conducteur de tracteur spécialisé	44
Conducteur de tracteur qualifié, berger	48
Ouvrier agricole qualifié, berger spécialisé	48
Conducteur dépanneur, berger qualifié	49,50
Greffeur et tailleur d'arbres diplômé	57
Granger	64

Ouvriers non permanents (majoration de 10 °/°).

Les salaires féminins :

A égalité de travail, les femmes reçoivent les mêmes salaires que les hommes, dans le cas contraire et sauf stipulation expresse, il doit être prévu un abattement de 15 °/° sur le salaire de l'homme de la même catégorie.

Avantages en nature :

Le logement est fixé à 7 francs par jour. La nourriture à 125 francs par jour.

Congés payés :

Ils sont fixés à un jour de congé par mois de travail.

En ce qui concerne les jeunes apprentis, la durée du congé sera portée, pour les travailleurs et apprentis de moins de 15 ans, au 31 Mai de chaque année, à 2 jours par mois de travail sans que la durée totale du congé exigible puisse excéder une période de 30 jours comprenant 24 jours ouvrables ; pour les travailleurs et apprentis de 18 à 21 ans au 31 Mai de chaque année, à un jour et demi par mois de travail, sans que la durée totale du congé exigible puisse excéder une période de 22 jours, soit 18 jours ouvrables.

Les congés ne pourront être pris pendant la période allant du 1er Avril au 30 Septembre, sauf entente préalable entre employeur et salarié.

Le Contrôleur des Lois Sociales donnera volontiers tous renseignements complémentaires à ce sujet.

Ecrire 4, rue Foncet à Nice (A-M) Téléphone 853-58, ou dans les permanences locales (consulter les quotidiens pour les jours et heures de permanences).

Etude de Me Paul LAMBOT
avoué à TOULON 44, Boulevard de Strasbourg, 44

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES PAR LICITATION

EN QUATRE LOTS DE :

1° - UN IMMEUBLE
situé à TOULON, 1, Boulevard Bazeilles, élevé de trois étages sur rez-de-chaussée, pour une superficie de soixante quinze ares, quatorze centiares, comprenant : au rez-de-chaussée, un magasin avec entrée Rue Lamalgue et Boulevard Bazeilles et deux magasins Boulevard Bazeilles ; au premier étage, trois appartements ; au deuxième étage, deux appartements, et au troisième étage, trois appartements Y compris la participation financière de l'Etat

MISE A PRIX : 500.000 frs

2° - UN IMMEUBLE
sis à TOULON, 32, Rue des Boucheries, consistant en une petite maison avec une fenêtre de façade, élevée de cinq étages sur rez-de-chaussée, avec un magasin au rez-de-chaussée et un appartement de deux pièces par étage.

MISE A PRIX : 150.000 frs

3° - UNE VILLA
dénommée l' « Escale », sise à TOULON, quartier du Mourillon, Boulevard Miramar, comprenant : une maison d'habitation élevée d'un étage sur rez-de-chaussée et parcelle de terrain attenante.

MISE A PRIX : 500.000 frs

4° - UNE PETITE MAISON
sise à SAINT-GENIEZ (Basses-Alpes) élevée d'un étage sur rez-de-chaussée comprenant quatre pièces.

MISE A PRIX : 10.000 frs

L'adjudication aura lieu le MERCREDI VINGT HUIT JUILLET MIL NEUF CENT QUARANTE HUIT à QUATORZE HEURES, à l'audience des criées du Tribunal Civil de TOULON, au Palais de Justice de ladite Ville, Place Gabiel Péri.

QUALITES DES PARTIES

Cette vente est poursuivie à la requête de :

1° — Monsieur Amédée Maurice RENOUX, Médecin-Colonel en retraite, demeurant à TOULON, 138, Route de La Garde.

2° — Monsieur Georges Charles RENOUX, Médecin Praticien, domicilié et demeurant à TOULON, 67, Rue Jean Jaurès.

3° — Madame Berthe FRANÇOIS, Veuve de Monsieur Paul RENOUX demeurant à PARIS, 42, Boulevard Auguste Blanqui, agissant tant en son nom personnel comme commune en biens que comme tutrice naturelle et légale de son fils mineur Mario RENOUX,

Ayant Me LAMBOT pour avoué;

En présence de Monsieur Georges Charles RENOUX, subrogé tuteur du mineur Mario RENOUX.

PROCEDURE

Cette vente a été ordonnée par jugement rendu sur requête collective par le Tribunal Civil de TOULON le vingt trois Juin mil neuf cent quarante huit.

Le cahier des charges dressé par Me LAMBOT, avoué, a été déposé au Greffe du Tribunal Civil de TOULON, le deux Juillet mil neuf cent quarante huit, et la vente fixée au VINGT HUIT JUILLET mil neuf cent quarante huit.

ENCHERES ET MISES A PRIX

Les immeubles ci-dessus décrits seront exposés et mis en vente aux aux enchères publiques à l'audience des criées du Tribunal Civil de TOULON, le MERCREDI VINGT HUIT JUILLET mil neuf cent quarante huit, à quatorze heures, au Palais de Justice de ladite ville, Place Gabriel Péri, en quatre lots sur les mises à prix suivantes :

PREMIER LOT: CINQ CENT MILLE FRANCS, ci 500.000

DEUXIEME LOT : CENT CINQUANTE MILLE francs ci 150.000

TROISIEME LOT : CINQ CENT MILLE Francs, ci 500.000

QUATRIEME LOT : DIX MILLE Francs, ci 10.000

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Paul LAMBOT, avoué poursuivant, demeurant à TOULON, 44 Boulevard de Strasbourg, et consulter au Greffe du Tribunal Civil de TOULON le cahier des charges y déposé.

TOULON, le deux Juillet mil neuf cent quarante huit.

L'Avoué,
Signé : P. LAMBOT.

Pas de Piqûres
Eczémas secs et crouteux
Boutons — Démangeaisons
Impétigo — Urticaire — Varices
Un Dépuratif à base de Plantes
« **Le Sérum Végétal de Vergons** »
EMPLATRE AMERICAIN St-ROCH
Douleurs — Rhumatismes
Laboratoire : 33, Bd Pierre Sola
Dr A. FERRAND, pharmacien, NICE
Brochure et Renseignements
sur demande

TOUT pour la MUSIQUE
pour le JAZZ
Accord — Location — Echange
Les meilleures marques
Les meilleurs prix
Spécialité de Jazz
Fournitures les plus modernes
Toutes réparations
rapides et garanties
L. ALLEMAND
66, Rue Grande — **MANOSQUE**

ARBORICULTEURS ! ! !
Les ennemis de vos arbres veillent
LE VER DU FRUIT
commence à faire des dégâts
traitez avec BOZARSAL
LES KERMES ET COCHENILLES
vont s'attaquer à vos arbres
traitez avec ELGETE
LES PUCERONS ET CHENILLES
guettent... choisissez dans
la gamme de nos « Insecticides »
et n'oubliez pas que
Les Produits de TRUFFAUT
font les fruits sains et beaux
Dépositaires exclusifs :
EMBALLAGES
ET PEPINIERES FRUITIERES
DE LA DURANCE
La Cazette — SISTERON — Tél. 15

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

Etudes de Me Charles TARTANSON
Avocat - Avoué
5, Avenue Joseph Reinach, DIGNE
Me DEPIEDS Joseph
notaire à DIGNE
Me NOAD
notaire à GREOUX-LES-BAINS

Vente sur surenchère
D'UN DOMAINE RURAL
« LA PALUDETTE »
sis à GREOUX-LES-BAINS (B.-A.)
et à SAINT-JULIEN (Var)

Adjudication sur Surenchère à la Mairie de GREOUX le Dimanche Premier Août mil neuf cent quarante huit, à onze heures.

Ce Domaine comprend : MAISON de maître, Maison de ferme, bergerie, bâtiment d'habitation, canal d'irrigation, terres en nature de labour, prés, vigne, vague et bois.

Superficie totale : soixante trois hectares, quatre vingt deux ares, quarante centiares environ, dépendant de la succession de feu PAUL Auguste et de feue son épouse, née PICATIER, avec attenances, dépendances et droits y attachés y compris installation d'éclairage électrique avec accumulateurs et appareils servant à l'irrigation, à l'exclusion du cheptel mort et vif servant à l'exploitation du domaine et du mobilier.

Vingt hectares irrigués.

Libre de toute location.

NOUVELLE MISE A PRIX après SURENCHERE : QUATRE MILLIONS SEPT CENT TRENTE MILLE FRANCS, ci . . . .

4.730.000 FRANCS

Pour tous renseignements s'adresser à Me DEPIEDS, notaire à DIGNE et à Me NOAD, notaire à GREOUX-LES-BAINS.

J'ACHETE
CHIFFONS, METAUX, PAPIERS
S'adresser
Pierre SALOM
Rue Mercerie — SISTERON

© VILLE DE SISTERON